

Ils ne vont pas s'arrêter là ! Présents tout l'été pour préparer la rentrée !

Les cheminots toujours mobilisés !

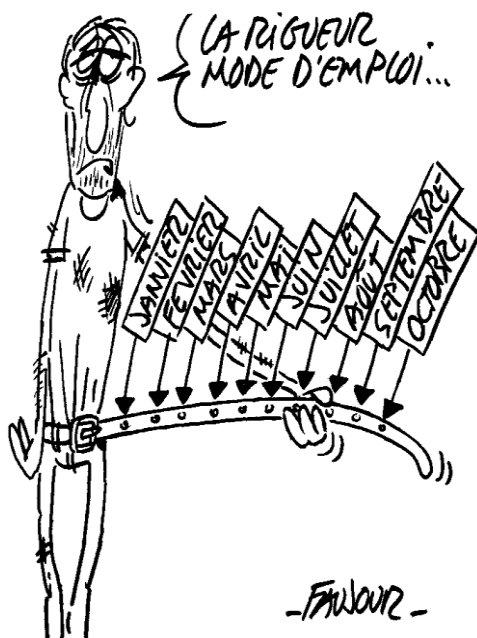
En jouant la montre et en tentant de mettre fin à la grève après le vote de cette loi mauvaise et inapplicable, le gouvernement espérait sans doute mettre fin à la mobilisation et pouvoir finir d'établir ses ordonnances, ses décrets et mettre en œuvre une convention collective appelée à remplacer, à court terme, une partie importante des textes de la SNCF.... Et bien il se trompait !

Les 75 % de cheminot-e-s qui se sont inscrit-e-s dans la grève depuis le 3 Avril et qui luttent pour une autre réforme ferroviaire, pour un autre avenir pour les travailleurs du rail que celui que voudrait nous tracer le patronat, ne veulent pas s'engager dans un combat symbolique d'aménagement de la loi mais veulent montrer que le combat peut continuer à travers de véritables perspectives, pour une autre réforme ferroviaire !

SUD-Rail dans les actions de l'été !

Dans un cadre unitaire local, à l'initiative d'équipes syndicales ou dans un cadre unitaire interprofessionnel, les équipes SUD-Rail seront dans les actions partout sur le territoire. Opérations Péages, actions des 13 et 14 Juillet, mobilisation locale pour la sauvegarde des accords locaux ou contre la répression post-grève... ce n'est pas l'été et le renoncement de certains qui éteindront la volonté des salariés de refuser d'être sacrifiés sur l'autel de la privatisation et de l'ouverture à la concurrence !

Le préavis de grève SUD-Rail permet à chaque cheminot de pouvoir s'inscrire dans des actions décidées collectivement par les grévistes, de rendre plus visible la lutte des cheminot-e-s et de permettre d'informer la population sur les conséquences dramatiques d'une telle contre-réforme, avant de les rassembler pour une rentrée sociale où les enjeux seront toujours là !



Les patrons continuent, nous aussi !

Inapplicable en l'état, la loi doit continuer à être écrite et précisée par des décrets, des ordonnances... et pendant que le gouvernement va tranquillement finir de la rédiger, il envoie les organisations syndicales négocier une Convention Collective de branche et un nouveau « pacte social d'entreprise ». Bien entendu pour le patronat, c'est l'occasion de remettre encore un peu plus en cause, dès la rentrée, le contrat social cheminot et de continuer sa politique de rigueur et de régression sociale !

Nous ne laisserons pas les patrons liquider, chaque fois un peu plus, nos conditions de travail, nos salaires, nos emplois, notre réglementation ! Nous ne sommes pas résignés ! La réforme ferroviaire ne se fera pas sur le dos des cheminots !



Les revendications des grévistes sont toujours d'actualités, la publication de la loi ne change rien !

Le statut des cheminots, un gage d'efficacité et de performance qui doit s'imposer !

Même si la loi prévoit la fin de l'embauche au statut dès 2020, la direction doit négocier un nouveau « *pacte social* » qui devra s'imposer à l'ensemble des salariés de la SNCF. C'est à travers ce pacte que Pepy espère remettre en cause le contrat social cheminot. Dès la rentrée, mobilisons-nous pour que ce pacte social permette de gagner de nouveaux droits, ne laissons pas les patrons enterrer le statut et le remplacer par un accord au rabais !

Mutualisation des moyens, réinternalisation, organisation de l'entreprise et lutte contre les filialisations sont toujours d'actualité !

Même si la loi prévoit le passage en S.A. dès 2020, la politique de filialisation et de sous-traitance qui vise à segmenter les activités, à monnayer les actifs (*comme la gare du nord, les wagons ou les locomotives du fret...*) avant de vendre ou de filialiser sont des choix politiques d'entreprise, c'est le projet industriel de Pepy ! Aujourd'hui rien dans la loi ne prévoit de tout filialiser ! Se mobiliser contre cette casse interne, c'est conserver l'unicité des cheminots ! C'est être plus fort pour conserver nos acquis et ne pas être découpé aux envies du marché ou de quelques cadres dirigeants !

Une CCN qui ne doit pas être le cercueil de la réglementation SNCF... Mais un statut unique pour l'ensemble des travailleurs du rail !

Une des étapes pour les libéraux qui veulent liquider la SNCF et le service public ferroviaire, c'est la mise en place d'une convention collective au rabais qui permettrait à PEPY de continuer à peser de manière permanente sur le niveau social des cheminots au titre du différentiel entre les différentes entreprises de la branche !

Imposer une convention collective à hauteur du statut et de la réglementation RH SNCF tout en obtenant de nouveaux droits, c'est rendre la loi inapplicable, c'est remettre en cause l'ouverture à la concurrence ... C'est obliger le gouvernement à revoir sa copie ! Dès la rentrée, la mobilisation des cheminots démontrera au gouvernement et aux patrons que leur pari du dumping social est perdu !

**S'opposer, c'est bloquer ces restructurations ! c'est rendre la loi inapplicable !
C'est empêcher un Pepy revanchard de liquider l'entreprise publique et de trahir
160 000 agents du groupe public ferroviaire !**

Pour continuer la lutte contre la libéralisation du chemin de fer, le 29 Aout, on bloque le Medef !

le 29 août 2018

**Bloquons
le MEDEF**

Comme tous les ans depuis 1998 le MEDEF organise ses journées d'été qui lui donne l'occasion de répandre publiquement - avec force soutien de la classe politique - une vision ultralibérale de la société et du travail. Le syndicat patronal du ferroviaire est membre du medef, les entreprises ferroviaires et de transport dont les patrons veulent aujourd'hui « libéraliser le secteur » en sont également membre... Présents en nombre, montrons-leur que la lutte n'est pas terminée ! Que l'été et les congés n'aient pas eu raison de la volonté des cheminots !